

« *Grand-maman et grand-papa en costume de bain au petit-déjeuner !* »
Contribution à l'histoire de quelques lexies complexes.

1. Introduction.

Le rédacteur amené à rédiger un dictionnaire différentiel de français régional, ou à traiter un certain nombre de régionalismes dans un dictionnaire de langue générale, doit pouvoir démontrer, pour chacun des mots traités, le caractère régional de leur emploi. Le recours aux principaux dictionnaires de langue française est l'outil le plus souvent utilisé pour ce faire ; l'absence du mot, de la construction ou du sens recherchés dans les ouvrages consultés est normalement considérée comme une preuve de la nature non-standard de l'emploi considéré. Or, les ressources de la lexicographie sont parfois insuffisantes pour mener à bien cette démarche. Nous pensons en particulier au cas de plusieurs lexies complexes : ces dernières n'ont pas droit, le plus souvent, aux honneurs d'un article à part entière, et il n'est pas rare que leur traitement soit réduit à une furtive mention dans la micro-structure, sous la rubrique « Syntagmatique ». Pour pallier cette lacune, le lexicographe dispose de nos jours de puissants outils informatiques : il s'agit des banques textuelles, dont la plus connue et la plus ancienne, *Frantext*, a servi de formidable base documentaire à l'élaboration du *Trésor de la langue française*. Il ne faudrait toutefois pas cesser de l'exploiter sous prétexte que la rédaction du *TLF* (et de son complément) est désormais achevée ; bien au contraire, il importe plus que jamais d'en extraire les richesses, afin de corriger les petits oublis que l'on peut relever çà et là dans les pages du *Trésor* (et de la lexicographie de langue française en général).

Notre travail de rédacteur au Centre de dialectologie et d'étude du français régional de l'Université de Neuchâtel, où nous avons mené à bien l'élaboration du *Dictionnaire suisse romand : Particularités lexicales du français contemporain*¹ (= DSR), ainsi qu'une collaboration au *Dictionnaire historique du français québécois* (= DHFQ)² du *Trésor de la langue française au Québec* (dir.

¹ Paru aux Éditions ZOE, Genève, 1997.

² *Trésor de la Langue Française au Québec, Dictionnaire historique du français québécois : Monographies lexicographiques de québécismes*, sous la direction de Claude Poirier (rédaction: Steve Canac-Marquis, Esther Poisson, Claude Verreault; Nathalie Bacon, Brigitte Beaulieu, Jean Bédard, Miriam Deraspe, Johanne Maltais, Louis Mercier; Geneviève Prévost, Robert Vézina), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1998.

Claude Poirier) et aux *Variétés géographiques du français de France (1950-2000)* de l'INaLF (dir. Pierre Rézeau)³ nous a beaucoup amené à avoir recours aux banques de données textuelles dans la préparation et la rédaction de nos articles (FRANTEXT, mais aussi QUÉBÉTEXT et SUISTEXT, élaborées respectivement au TLFQ et à Neuchâtel). Nous en avons retiré plusieurs données pertinentes pour l'histoire de certaines lexies complexes, que nous aimerions diffuser ici dans l'espoir que la lexicographie générale en tienne compte, et prenne l'habitude d'accorder à ce genre de syntagmes un traitement plus étoffé. Pour faciliter l'exploitation dictionnaire des matériaux réunis, nous avons choisi de les présenter sous une forme s'apparentant à celle d'un article de dictionnaire⁴.

2.1. *Grand-maman*.

GRAND-MAMAN (var. graphique vieillie **GRAND'MAMAN**) n. f. (pl. **GRANDS-MAMANS**)

→ (vieilli FRANCE ; courant SUISSE, QUÉBEC) Mère du père ou de la mère, grand-mère (dans le langage familial et affectif).

a. FRANCE.

◇ (Sous la forme *grand-maman*).

Je ne veux point qu'un gendre puisse à ma fille reprocher ses parents, et qu'elle ait des enfants qui aient honte de m'appeler leur grand-maman. (Molière, *Le Bourgeois Gentilhomme*, 1670, p. 146, acte III, scène XII.)

Que deviendrais-je, disoit hier votre grand-maman, si la favorite de mon cœur se trouvoit engagée dans une passion sans espoir ? (L'Abbé Prévost, *Nouvelles lettres anglaises*, 1755, p. 289.)

Les suites de mon accident m'ont paru si sérieuses que je n'ai pas voulu faire mon voyage sans prendre la liberté de dire adieu à celle que vous appelliez votre grand-maman. (Voltaire, *Correspondance*, t. 90-92, 1775, p. 131.)

La grand-maman est une petite vieille sèche que l'on dit fort aimable. (H. de Balzac, *Correspondance*, t. 1, 1832 [1821], p. 106.)

L'une était la fille du coiffeur, grande blonde fade et passée, l'autre une très petite fille de la maison, qu'on appelait Esther. Cette dernière surtout allumait mon imagination voluptueuse. J'allais souvent chez ma grand-maman ; j'y jouais avec ma tante et le jeu, toujours innocent dans ses commencements, ne laissait pas de m'animer beaucoup. (J. Michelet, *Mémorial*, 1822, p. 188-189.)

³ Parution prévue chez Duculot pour janvier 1999.

⁴ Pour les abréviations, nous renvoyons à la bibliographie du *Dictionnaire suisse romand*, pp. 825-852.

Non, non, jamais on n'aurait pu prévoir. À son tour, elle parla, prenant un air grave et l'appelant sa fille. Est-ce qu'elle n'était pas sa seconde mère, puisque la vraie avait rejoint le papa et la grand-maman. Nana, très attendrie, fut sur le point de pleurer. (É. Zola, *Nana*, 1880, p. 1127.)

Je parie qu'on t'a grondé et mis en pénitence. Écoute, je ne suis pas ta grand-maman, mais je pense ce que je pense, et je te plains, mon pauvre petit, car j'imagine qu'ils te rendent la vie dure. (J. Renard, *Poil de carotte*, 1894, p. 153.)

Ma grand-maman avait eu jeudi une attaque et ne pouvait plus quitter sa chambre [...]. (A. Gide, *Isabelle*, 1911, p. 659.)

En emplois métaphoriques ou plaisants :

La France a choisi. Elle a choisi la catastrophe. Et ce choix, personne ne le comprend. On cherche la France là où elle devrait être. On ne la trouve pas. Elle joue avec les vieilles poupées de sa grand-maman. Sagement. Saintement. Stupidement. Eh bien ! Il faut que cela finisse. (L. Febvre, *Combats pour l'histoire*, 1952, p. 68.)

L'intermède a laissé à la petite le loisir de quelques variations sur le passé de grand-maman, le temps de se demander si elle a eu, l'aïeule, en son bel âge, l'occasion de se faire verger dans un pageot pareil ? Ça semble improbable ! (A. Simonin, *Du mouron pour les petits oiseaux*, 1960, p. 22.)

◇ (Sous la forme graphique vieillie *grand'maman* [1755–1935]).

Mais je n'ai rien de si pressant dans le cœur que de me voir aux pieds de ma grand'maman et de ma tante, et de pouvoir embrasser à mon aise ma Lucie, ma Nancy, et toutes mes affections de Northamptonshire. (L'Abbé Prévost, *Nouvelles lettres anglaises*, 1755, p. 67.)

Au reste, la chère petite te va rendre bientôt grand'maman [...]. (Restif de la Bretonne, *Le Paysan perverti*, 1776, p. 116.)

[...] mais cette dernière phrase me fit rire d'autant plus facilement, que, pendant ses nombreuses salutations, j'avois remarqué que sa grand'maman le suivoit des yeux avec inquiétude, et qu'elle faisoit autant de grimaces qu'il faisoit de révérences. (J. Fiévée, *La Dot de Suzette*, 1798, p. 136.)

On peut se faire une idée de l'à-propos d'une pareille répartition : la paire de pistolets échut à un enfant au berceau, les rasoirs à une jeune fille, l'étui de mathématiques à la grand'maman, et les boucles d'oreilles à un maître des requêtes. (V. de Jouy, *L'Hermite de la Chaussée-d'Autin*, 1811, p. 324.)

Dans le bouquet matinal qu'ils offraient à leur mère, Arthur et sa sœur mêlaient un peu de la fleur de ce jasmin, pour qu'il y eût un souvenir, un bonjour confus de leur grand'maman, mais sans que leur mère le sût, de peur de réveiller directement ses regrets d'absence. (Ch. Sainte-Beuve, *Volupté*, 1834, p. 98.)

Tout le monde ici t'embrasse tendrement ainsi que la grand'maman de Léopold qui voudra bien sans doute être ma panégyriste et mon avocat auprès de toi, puisque tu ne veux pas être mon interprète près d'elle. (V. Hugo, *Correspondance (1814-1848)*, 1848 [1823], p. 377.)

[...] un jour, nous ne serons plus bons qu'à faire un grand-papa et une grand'maman, aimés pour les sucreries de leurs poches, jusqu'à ce qu'il ne reste de nous que deux portraits immobiles, faisant pendants sur les murs du salon de nos petits-enfants, qui deviendront à leur tour ce que nous aurons été, et ainsi de suite. (A. Dumas fils, *Le Fils naturel*, 1858, p. 73, acte I, scène I.)

Soigne ta grand'maman et embrasse-la pour moi. (G. Flaubert, *Correspondance 1861-1865*, [1865], p. 166.)

Il a flairé qu'il y avait quelque chose pour lui là-dedans... une belle galette à l'anis que la grand'maman Renaud a faite exprès pour son Innocent. (A. Daudet, *L'Arlésienne*, 1872, p. 370-371, acte I, tableau I, scène III.)

[...] lui, fort perplexe, pris entre les deux, envoya Marie-Louise chercher grand'maman, et il demeura i s que sa femme tapait rageusement le pied de son verre avec le bout de son couteau. (G. Maupassant, *Contes et nouvelles*, 1881, p. 345.)

[...] ses plus lointains souvenirs lui remontraient les maigres vaches au poil roux dans la cour pentueuse, les retours de son père, le soir, sur la charrette aux essieux criards, la haute meule de paille souillée autour de laquelle les deux marmots jouaient à cache-cache et glanaient les fleurettes hâtives qu'ils portaient à la grand'maman Séphora. (E. Vogue, *Les Morts qui parlent*, 1899, p. 34.)

Pauvre vieille grand'maman, je voudrais l'avoir encore ! (V. Larbaud, *A. O. Barnabooth*, 1913, p. 361.)

Je vous ai dérangés, vous aviez l'air de vous amuser comme deux petites folles, et vous n'aviez pas besoin d'une vieille grand'maman rabat-joie comme moi. (M. Proust, *La Prisonnière*, 1922, p. 207.)

– « Oh ! grand'maman », commençait Juliette, « j'ai épélé tous ces mots maintenant. Je vais vous les dire, si vous voulez ». (P. Bourget, *La Geôle*, 1923, p. 158.)

Il entra, s'asseyait près du feu, cherchait une entrée en matière: – qu'est-ce qu'il y a dans cette marmite, grand'maman ? (M. van der Meersch, *Invasion 14*, 1935, p. 272.)

b. SUISSE.

Et votre grand-maman, est-elle jeune ou vieille ? (J.-J. Rousseau, *Émile ou De l'Éducation*, 1762, p. 723.)

Perline veille toutes les deux nuits sa grand-maman, qui est peut-être à sa dernière maladie. (H.-F. Amiel, *Journal de l'année 1866*, page 63 [dimanche 14 janvier 1866].)

Ainsi, c'était là, sous un de ces toits bruns, à la fois si près et si loin, que cette grand-maman inconnue, si jeune encore, avait durant des années cousu des chemises d'hommes à la lueur d'une vieille lampe à huile pour élever ses quatre enfants [...]. (A. Rivaz, *L'Alphabet du matin*, 1968, p. 242.)

Au pluriel, *grand-mamans* (hapax):

Nous avons beaucoup causé. C'est la plus fraîche des grand-mamans, encore blonde et déjà grassette. Il paraît qu'il y a huit ans que nous ne nous étions vus. (H.-F. Amiel, *Journal de l'année 1866*, p. 441 [mercredi 12 septembre 1866].)

◇ (sous la forme graphique vieillie *grand'maman*).

La grand'maman n'est plus sortie à cause de son asthme. (H.-F. Amiel, *Journal de l'année 1866*, 1866, p. 67 [lundi 15 janvier 1866].)

c. QUÉBEC.

Hier, c'était le jour de l'An, comme chaque année. Les cadeaux, la réception. Embrasser grand-maman, donner la main à tout le monde. Échanger les cadeaux... Et puis le bon côté de la chose, la dinde, le vin blanc... (André Major, *Le Cabochon*, 1989 [1^{re} éd. 1964]⁵, p. 85.)

Et la vache Clémentine, grand-maman, / Et le petit veau grand-maman / Avec des taches ou sans taches / Et le cochon Marthuroulou quelle couleur / Grand-maman. / –

⁵ Les éditions de 1964 et 1980 présentent en fait la forme *grand-mouman* (resp. aux pages 89 et 69). La correction en *grand-maman* dans l'éd. de 1989 semble être due à une intervention puriste tardive, qui remplace une forme québécoise traditionnelle par une forme tenue pour plus française.

Connais pas toutes ces bêtes, dit Grand-Mère Antoinette à Emmanuel. (M.-Cl. Blais, *Une Saison dans la vie d'Emmanuel*, 1965, p. 102.)

Diana m'habillait, me brossait les cheveux avec des gestes tendres, et j'allais retrouver grand-maman dans la petite salle de couture où elle s'affairait, tous les matins, à confectionner des vêtements pour l'un ou l'autre de ses petits enfants [...]. (Cl. Martin, *Dans un gant de fer*, 1965, p. 42.)

◇ (sous la forme graphique vieillie *grand'maman*).

Plus de saillies, plus de gros rires joyeux, plus de récits à la veillée ; tout cela avait été déposé sur la tombe de grand'maman. Dans le recueillement et le travail, nous cherchions à nous étourdir sur la perte qui nous avait accablés [...]. (Faucher de Saint-Maurice, *À la Brunante*, 1874, p. 235.)

Vous avez tous vu l'homme dans la lune, n'est-ce pas, mes enfants ? – Oui, oui, grand'maman. – Un bonhomme boiteux. – Qui descend une côte. (Louis Fréchette, *La Noël au Canada*, 1900, p. 122.)

◇ (Sous la forme pop. *grand-moman*).

[...] élevée à Saint-Jérôme, elle avait connu les deux femmes très tard. Elle appelait d'ailleurs Victoire « *grand-moman* », alors qu'en fait la vieille femme n'était que sa tante. (M. Tremblay, *La grosse femme d'à côté est enceinte*, 1978, p. 256.)

Il y a des grappes rouges dans le sorbier. Ça doit être en août. C'est trop haut pour nous. De toute façon, c'est pas bon à manger. C'est grand-moman qui l'a dit. (Y. Villemaire, *La Vie en Prose*, 1980, p. 39.)

[...] quoi t'es pas bien avec moi pis ta grand-moman j'te dis que t'es fin ta pauvre grand-moman qui est malade pis qui pleure pis regarde donc ça ce méchant enfant-là qui rit [...] donne un beau bec à grand-moman [...]. (G. La Rocque, *Les Masques*, 1980, p. 124.)

Historique. Attesté dp. 1670 sous la forme *grand-maman* (v. cit. de Molière ci-dessus) et de 1755 à 1935 sous la forme *grand'maman* (v. citations ci-dessus ; cette graphie, critiquée par Littré qui évoque l'invariabilité de l'adjectif *grand* en ancien français, est celle donnée par l'Académie de 1798 à 1878 ; dans son édition de 1935, elle opte pour *grand-maman*, la seule qui semble encore en usage aujourd'hui). La très grande majorité des dictionnaires français donne ce mot sans marque, ou le présente comme « enfantin » ou « hypocoristique » (v. bibliographie ci-dessous), mais la dimension diatopique n'est qu'exceptionnellement évoquée. Seul GR 1985 le donne comme « vieilli ou rég. (courant en Suisse, etc.) », reprenant le contenu d'un dossier de rédaction transmis par le Centre de dialectologie de Neuchâtel. Cette marque n'a pas été reprise dans NPR 1993. Or, si l'on examine la répartition dans le temps des nombreuses attestations des formes *grand-maman* et *grand'maman* dans la base FRANTEXT (en faisant abstraction des auteurs suisses – Rousseau et Amiel), on observe que leur fréquence est décroissante : on relève en effet 58 att. au XVIII^e s., 29 au XIX^e s., et 8 au XX^e s. L'usage de ce mot en France en cette fin de XX^e siècle

est donc marqué, ce que devraient faire ressortir les dictionnaires d'usage par une mention « vieilli » ou même « vieux ». Le sentiment linguistique des nombreux témoins consultés confirme d'ailleurs les résultats obtenus par l'interrogation de FRANTEXT ; on nous a dit ne jamais employer le mot, auquel on préfère les hypocoristiques *mémé* ou *mamie*. En revanche, la Suisse et le Québec en font un usage encore fréquent (v. Québétext – plus de 200 formes recueillies – et DSR). En Belgique, il semble être en perte de vitesse ; Michel Francard (comm. pers., avril 1997) nous affirme que le mot est rarement entendu de nos jours, et qu'on lui préfère *bonne-maman* (vieilli) ou *mamie* (comme en France).

Bibliographie. « on dit aussi *Grand'maman* » Ac 1798 s.v. *maman* ; « *Grand'maman* » Ac 1835, 1878 s.v. *maman* ; « enfantin » Lar 1874, 1901, 1930, 1962 ; « *Grand-maman* » Ac 1935 s.v. *maman* ; « nfr. [...] seit Fur 1690 » FEW 4, 222a, GRANDIS I 2 b ; « "grand-mère ; arrière-grand-mère" enf. ou fam. rép. » Pohl 1950 ; « fam. » Rob 1956 et PR 1967, 1984 s.v. *grand-mère* ; « langage enfantin » GLLF 1973, Lexis 1975, 1992 ; « avec une connotation affective gén. hypocoristique » TLF s.v. *grand-mère* ; « style familial » Alpha 1982 ; « langage enfantin, comme appellatif » Lar 1983 ; « vieilli ou régional (courant en Suisse, etc.) ; dans le langage enfantin » GR 1985 ; « fam. » Hachette 1987 (> DFPlus 1988) ; « plus courant [que *grand-mère*] chez les enfants » DQA 1992 ; Lengert 1994 ; Thibault, RLiR 58 (1995), p. 263 (c. r. de Lengert 1994) ; ThibaultQuéb-Helv 1996, p. 360 ; VerreaultFrancismes 1996, p. 203 ; DSR. — Donné sans marque dans Li, DG, Ac 1798—1935 et encore dans NPR 1993 s.v. *maman*.

2.2. *Grand-papa*.

GRAND-PAPA n. m. (pl. **GRANDS-PAPAS**)

→ (vieilli FRANCE ; courant SUISSE, QUÉBEC) Père du père ou de la mère, grand-père (dans le langage familial et affectif).

a. FRANCE.

◇ (Sous la forme *grand-papa*).

Lorsque vous avez voulu ma mère, lorsque toute la famille se souleva contre vous, lorsque mon grand-papa vous appela enfant ingrat, et que vous l'appelâtes, au fond de votre âme, père cruel; qui de vous deux avait raison ? (D. Diderot, *Le Père de famille*, 1758, p. 225, acte 2, scène 6.)

Que vais-je devenir ? Je n'oserai jamais lever les yeux sur elle. Encore si j'avais pu rester toujours auprès de mon grand-papa ! Mais non, l'on veut que je revienne ici ; quand maman n'y est plus ! (A. Berquin, *L'Ami des enfans*, 1783, p. 64.)

Il n'a quitté ma mère et mon grand-papa qu'à leur mort ; puis-je être heureuse, monseigneur, quand je saurai Almanzor, qui n'est plus jeune, dans la misère ? (Senac de Meilhan, *L'Émigré*, 1797, p. 1675.)

Je remarquai d'abord trois enfans uniformément vêtus, et conduits par une gouvernante dont les soins avaient quelque chose de la tendresse d'une mère. Ils venaient se pourvoir d'un bouquet pour la fête de leur grand-papa. (V. de Jouy, *L'Hermite de la Chaussée d'Antin*, 1812, p. 224.)

Je me rappelle fort bien ces promenades hors des barrières et le plus souvent du côté de Montmartre où je parlais pendant plusieurs heures de mon projet ; nous allions lentement, nous deux⁶ ma bonne maman⁷ ; mon grand-papa, marchant vite d'un air demi-fou et demi-fâché, parlant souvent à demi-voix, nous devançait de quelques pas. (J. Michelet, *Mémoires*, 1822, p. 183.)

b. SUISSE.

J'embrasse mon grand-papa, j'embrasse mes oncles, j'embrasse ma nouvelle tante et sa maman ; j'embrasse tout le monde excepté vous. (J.-J. Rousseau, *La Nouvelle Héloïse*, 1761, p. 176.)

Je vis Anne rejeter sa poupée et se pencher sur le corps de son grand-père en sanglotant à ses pieds et en appelant : – Grand-papa, grand-papa... (G. Borgeaud, *Le Préau*, 1952, p. 346.)

Nos vignes ! Oui, Anne, c'est une façon de parler... Elles n'étaient plus à nous... Elles avaient toutes été vendues après la mort de ton grand-papa, pour payer les cautions qu'il avait signées... (A. Rivaz, *L'Alphabet du matin*, 1968, p. 182.)

◇ (par ext.) Vieil homme.

[...] il est gentil le vieux monsieur, mais tu sais il n'entend pas, il est sourd comme on dit le vieux monsieur [...] mais non, mais non, il n'entend rien le *grand-papa*, tu n'as pas peur n'est-ce pas, entre vite mon chat, va dans le grand fauteuil et assieds-toi. (J. Chessex, *Le Séjour des morts*, 1977, p. 14-15.)

c. QUÉBEC.

[...] aucune d'elles ne savaient comment s'y prendre pour faire sortir les hommes de table. Une des petites filles du bon homme [*sic*] s'en chargea : – Grand-papa, dit-elle, veux-tu que je te chante une chanson, aussi, moi ? (Ph.-Aubert de Gaspé, *L'Influence d'un livre*, 1837, p. 75.)

Un petit garçon de onze à douze ans l'enlaça de ses bras en s'écriant : – Monsieur l'Anglais, ne tuez pas grand-papa ! si vous saviez comme il est bon ! (Ph.-Aubert de Gaspé, *Les Anciens Canadiens*, 1863, p. 196 [dans l'édition de 1988].)

⁶ Sur cet emploi, v. P. Rézeau, “Nous deux René” dans *Mélanges René Lepelley*, Cahier des Annales de Normandie, Caen, Musée de Normandie, 1995, p. 355-362, ainsi que l'article *deux* dans *Variétés géographiques du français de France*, à paraître chez Duculot en janvier 1999.

⁷ Ce terme concurrent de *grand-maman* mériterait lui aussi une étude lexicale approfondie ; son traitement dans la lexicographie est largement insuffisant.

Quand, le jour de mon mariage, bien des années plus tard, je remontai cette même allée au bras de mon père, ce souvenir presque oublié me revint brusquement: grand-papa et sa barbichette qui piquait si fort les joues, le seul homme à qui j'ai porté ce sentiment filial que sans lui je n'aurais pas connu, grand-papa, me semblait-il, remontait la grande allée pour me donner en mariage. (Cl. Martin, *Dans un gant de fer*, 1965, p. 234.)

Historique. Première attestation : Rich 1680 (v. FEW). Tout comme son correspondant féminin (► **grand-maman**), *grand-papa* n'est presque jamais donné comme régional dans la lexicographie générale (à l'exception de GR 1985, v. bibliographie ci-dessous) ; or, les nombreux témoins français interrogés disent ne jamais l'employer, alors qu'en Suisse romande et au Québec il est d'un usage courant. Dans la base Frantext, si l'on met de côté les attestations dues à des auteurs suisses (Rousseau, Amiel, Cendrars et Benoziglio), on relève 10 att. au XVIII^e s., 28 au XIX^e s., et 12 au XX^e s. Le mot semble donc être en réelle perte de vitesse en France dans l'usage contemporain, mais paraît se maintenir un peu mieux que *grand-maman*. On lui préfère *pépé* ou *papi* (cf. encore *bon-papa* « fam. » NPR 1993), termes plutôt inusités en Suisse romande. Au Québec, le mot est très courant (plusieurs dizaines d'att. dans Québétext), mais commence à subir la concurrence de *papi*. Pohl le mentionne aussi pour la Belgique ; on le relève effectivement dans une quinzaine d'articles (mais surtout en emploi fig.) dans les archives électroniques (www.lesoir.com) du journal bruxellois *Le Soir* (janv. 1994 à sept. 1996). Michel Francard (comm. pers., avril 1997) nous signale cependant que le mot est rarement entendu de nos jours, et qu'on lui préfère *bon-papa* (vieilli) ou *papi* (comme en France). En Suisse, il est rare dans l'usage littéraire : Suistext n'en fournit que 7 att. (trois chez G. Borgeaud, *Le Préau* [1952, v. ci-dessus] ; une chez C. Bille, *La Fraise noire* [1968] ; deux chez A. Rivaz, *Sans Alcool* [1961] et *L'Alphabet du matin*, 1968, v. ci-dessus ; une chez J. Chessex, *Le Séjour des morts*, 1977, v. ci-dessus). Ces données ne reflètent toutefois pas la situation dans le registre oral familial, qui fait largement usage du mot. En somme, on semble bien avoir affaire à un archaïsme ayant connu son apogée en France au siècle dernier, et encore bien représenté aujourd'hui dans les aires périphériques, mais dont le marquage dans la lexicographie générale est imprécis ou insuffisant, voire inexistant (il est donné sans aucune marque dans Li et DG, qui datent toutefois du siècle dernier, mais encore dans NPR 1993 s.v. *papa*).

Bibliographie. « *grand-papa*, termes d'enfant pour dire *grand-père* » Rich 1680 ; « les enfans disent aussi *Grand-Papa* » Ac 1798 s.v. *papa* ; « les enfans et ceux qui leur parlent disent aussi, *Grand-papa* » Ac 1835, 1878, 1935 s.v. *papa* ;

« nom donné par les enfants à leur grand-père » Lar 1874, 1903, 1932 s.v. *papa* ; « "grand-père; arrière-grand-père" enf. ou fam. » Pohl 1950 ; « dp. Rich 1680 ; t. d'enf. » FEW 4, 221b, GRANDIS I 2 b ; « dp. Rich 1680 » FEW 7, 588b, PAPPUS II ; « langage enfantin » Lar 1962 ; « fam. » Rob 1956 et PR 1967, 1984 s.v. *grand-père* ; « langage enfantin » GLLF 1973, Lexis 1975, 1992 ; « avec une connotation affective gén. hypocoristique » TLF s.v. *grand-père* ; « style familial » Alpha 1982 ; « langage enfantin, comme appellatif » Lar 1983 ; « vieilli ou régional (Suisse) ; dans le langage enfantin » GR 1985 ; « fam. » Hachette 1987 (> DFPlus 1988) ; « plus courant [que *grand-père*] chez les enfants » DQA 1992 ; Lengert 1994 ; Thibault, RLiR 58 (1995), p. 263 (c. r. de Lengert 1994) ; ThibaultQuébHelv 1996, p. 360 ; VerreaultFrancismes 1996, p. 203 ; DSR.

3. *Costume de bain.*

COSTUME DE BAIN n. m.

→ (vieilli FRANCE ; courant SUISSE, QUÉBEC) Vêtement de bain, pour homme ou pour femme.

a. FRANCE.

Elle parle argot, elle nage dans la Seine (en costume de bain) avec un prétendant qu'elle voit pour la première fois, elle le met en fuite à coups d'inconvenances, elle fait le rapin et le gamin, elle tire les pétards les plus saugrenus au milieu des conversations graves, se lâche et se livre, et son père, qui la gronde tout haut, l'applaudit tout bas. (H. Taine, *Vie et opinions de Graindorge*, 1867, p. 208.)

Silvère élevait des objections : la nuit, ce n'était pas prudent, on pouvait les voir, ça leur ferait peut-être du mal ; mais il ne disait pas la vraie raison, il était instinctivement très alarmé à la pensée de ce nouveau jeu, il se demandait comment ils se déshabilleraient, et de quelle façon il s'y prendrait pour tenir Miette sur l'eau, dans ses bras nus. Celle-ci ne semblait pas se douter de ces difficultés. Un soir, elle apporta un costume de bain qu'elle s'était taillé dans une vieille robe. Il fallut que Silvère retournât chez tante Dide chercher son caleçon. (E. Zola, *La fortune des Rougon-Maquart*, 1871, p. 201.)

Toute la bande de ces dames était là, à bâiller, à attendre l'hiver, en cherchant avec désespoir un costume de bain qui ne les rendît pas trop laides. (E. Zola, *La curée*, 1872, p. 497.)

[...] deux jours plus tard, une grande marée découvrait les roches profondes. Dans le coup de passion qui emportait Lazare au début de chaque entreprise nouvelle, il ne voulut pas attendre davantage, il partit jambes nues, une veste de toile simplement jetée sur son costume de bain ; et Pauline était de l'enquête, en costume de bain elle aussi, chaussée de gros souliers, qu'elle réservait pour la pêche aux crevettes. (E. Zola, *La joie de vivre*, 1884, p. 862.)

Puis Mérita !... figure-toi, la grosse Mérita, en costume de bain tonkinois, avec des dentelles couleur orange et un maillot lophophore... elle a l'air d'un pavillon de yacht... inénarrable, mon cher !... tous les mineurs se détournent quand ils la voient. (H. Bataille, *Maman colibri*, 1904, p. 15.)

Sur le sable blanc surgit un phare comme un parfait au café sur une nappe. Les rochers sont habités par les baigneuses qui trouvent le moyen de sortir, en costume de bain,

de leur peignoir, sans que le curieux y voie goutte de chair. (J. Renard, *Journal (1887-1910)*, 1910, p. 5.)

[...] sur quoi, continua le docteur, il me tournait le dos, et, moulé dans son costume de bain rouge, se remettait au vingt millième chapitre de l'étude sur les œuvres d'Adam. (A. Maurois, *Les silences du colonel Bramble*, 1918, p. 177.)

– monsieur, me dit-il en s'éloignant d'un pas, et avec un air glacial, vous êtes encore jeune, vous devriez en profiter pour apprendre deux choses : la première, c'est de vous abstenir d'exprimer des sentiments trop naturels pour n'être pas sous-entendus ; la seconde, c'est de ne pas partir en guerre pour répondre aux choses qu'on vous dit avant d'avoir pénétré leur signification. Si vous aviez pris cette précaution, il y a un instant, vous vous seriez évité d'avoir l'air de parler à tort et à travers comme un sourd et d'ajouter par là un second ridicule à celui d'avoir des ancrs brodées sur votre costume de bain. (M. Proust, *L'ombre des jeunes filles en fleurs*, 1918, p. 767.)

[...] tout dévoué à vos ordres et voulant faire n'importe quoi pour vous faire plaisir, j'ai emmené coucher avec moi la petite blanchisseuse. Elle m'a demandé si je voulais qu'elle me fît ce qu'elle faisait à Mlle Albertine quand celle-ci ôtait son costume de bain. (M. Proust, *La fugitive*, 1922, p. 525.)

Testevel, en costume de bain, plongé dans l'eau jusqu'au ventre, agitait avec ses pieds une boue plus noire que la poix. (G. Duhamel, *Le Désert de Bièvres*, 1937, p. 161.)

Une partie de pêche fut organisée à laquelle prirent part les Ligneul, les Rabier et Camille. Les demoiselles se présentèrent en costumes de bain, armées de pêchettes et de paniers. Les mères étaient là. (P. Drieu La Rochelle, *Rêveuse bourgeoisie*, 1937, p. 28.)

Il débballait son déjeuner, du pain sec, deux œufs durs, un morceau de fromage, deux biscuits... – tant pis, je vous mange un œuf, j'ai une faim !... demain j'apporterai mon costume de bain et quelque chose à manger... (E. Triolet, *Le premier accroc coûte deux cent francs*, 1945, p. 158.)

Cinéma, tango ou canotage : Monique m'a laissé le choix, en marquant une légère préférence pour le plein air. J'ai donc opté pour la Marne : il n'est pas déplaisant de poursuivre son enquête en face d'un costume de bain. Pour ne pas déroger à l'esprit inventif des dix mille couples qui se retrouvent ainsi tous les samedis, nous avons choisi comme point de ralliement l'horloge de la station Alésia. (H. Bazin, *La mort du petit cheval*, 1950, p. 165.)

J'ai enfilé mon costume de bain, ma robe de plage, j'ai pris le vieux peignoir de Lewis et je suis descendue pieds nus à travers la maison endormie. (S. de Beauvoir, *Les Mandarins*, 1954, p. 456.)

Nous la retrouvâmes, barbotant dans l'Adour, au pied d'une cascade ; en guise de costume de bain, elle s'était enveloppée d'un manteau de loden. Madame Mabilie la gronda, mais d'une voix riante : elle ne galvaudait pas son autorité pour des peccadilles. (S. de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, 1958, p. 277.)

Il se disait : « quand même... et si j'étais un arnaqueur ! » en pensant à son ami Mac qu'on avait mis en prison et aussi à la belle Mado qu'il croyait reconnaître chaque fois que dans *Vu* ou *Le Miroir* il voyait des dames en costume de bain s'ébattant sur une plage. (R. Sabatier, *Trois sucettes à la menthe*, 1972, p. 85.)

b. SUISSE.

[...] les jeunes Parisiennes émoustillées d'étrener les vagues, en costume de bain à jupe, soudainement émues non pas de faire trempette, mais de voir s'approcher et passer au bord de l'eau, escorté du sous-préfet, le fameux don Juan du faubourg saint-Germain, tout habillé de noir, sa moustache à scandale au vent, humant l'air du large comme un étalon et laissant tomber de haut un regard stupide sur le troupeau des tremblantes cavales, puis s'éloignant d'un pas lent, le corps las, écrire pour le gaulois du dimanche ou le supplément illustré du *Gil Blas* le premier "papier" sur les plages à la mode ! (B. Cendrars, *Bourlinguer*, 1948, p. 371.)

Main dans la main, les amants cheminent sur la plage. Frédéric est en costume de bain, Maria vêtue d'un peignoir-éponge blanc. (É. Barilier, *Passion*, 1974, p. 140.)

J'avais une faim que j'apaisai sans même prendre le soin de rien faire cuire, sauf un peu d'eau pour le thé. Et vite, en costume de bain, j'allai au bord du lac dont je humais depuis la veille la forte odeur. Je m'y plongeai en riant toute seule. (C. Bille, *La Demoiselle sauvage*, 1974, p. 66.)

Je laissai ma valise au port d'Engelhardszell, à côté de la plage où quelques garçons en costume de bain jouaient à la balle, et, mon sac sur l'épaule, m'engageai sur la route où les voitures n'étaient pas plus nombreuses qu'autrefois. (J. Mercanton, *L'Été des Sept-Dormants*, 1974, p. 307.)

c. QUÉBEC.

En touchant le sol, la valise s'était vidée de son contenu ; les objets suivants étaient éparpillés sur la grève : un survêtement bleu à rayure blanche ; une paire de jumelles ; un costume de bain de compétition ; un livre de R.T. Peterson intitulé *A Field Guide to the Birds* [...]. (J. Poulin, *Les grandes marées*, 1990 [1^{re} éd. 1978], p. 61.)

Ça a sonné deux coups et il a répondu : piscine de Rosemont. Chus [= je suis] partie comme une flèche, avec mon costume de bain en caoutchouc noir comme Ines Pérée, enroulé dans ma serviette jaune. (Y. Villemaire, *La vie en prose*, 1980, p. 189.)

On est sortis des broussailles en costume de bain, la peau pleine de boue croûtée qui s'écaillait au moindre mouvement. (S. Trudel, *Le Souffle de l'Harmattan*, 1993 [1^{re} éd. 1986], p. 31-32.)

Historique. Le syntagme *costume de bain*, d'un usage encore tout à fait courant en Suisse romande et au Québec, est donné comme « vieilli » dans NPR 1993 (c'est également le sentiment linguistique de M. Francard pour la Belgique ; comm. pers., 14 août 1996). GLLF 1972 et GR 1985 ne le mentionnent pas ; TLF ne le cite que dans la syntagmatique, sans exemples ni marques, avec un renvoi à *maillot de bain*. Il semble en effet être relativement rare en France, en particulier dans les trente dernières années, mais mériterait tout de même une meilleure représentation dans la lexicographie française : dans Frantext, on trouve vingt-trois attestations de *costume(s) de bain*, de 1867 à 1972. À titre de comparaison, *caleçon(s) de bain* n'est attesté que dix fois (de 1883 à 1980), mais *maillot(s) de bain* est attesté trente-huit fois (de 1918 à 1985 ; la forme abrégée *maillot* est probablement encore plus fréquente).

Bibliographie. À aj. à FEW 2, 1092b, CONSUËTUDO II 3. — TLF ; Had 1983 ; Pid 1983, 1984 ; Nic 1987, 1990 ; DFPlus 1988 ; DQA 1992 ; NPR 1993 ; Thib-QuébHelv 1996, p. 337 ; DSR.

4. *Petit-déjeuner, petit déjeuner du matin, premier déjeuner, premier déjeuner du matin, déjeuner du matin.*

PETIT DÉJEUNER n. m. (var. graphique récente **PETIT-DÉJEUNER**)

→ (courant FRANCE; usage soutenu SUISSE, QUÉBEC) Premier repas de la journée.

a. FRANCE.

Premières attestations du syntagme libre, non lexicalisé :

Le chevalier a mesuré tous ses jours. Il a fait ses dévotions à la messe de minuit à Sainte-Catherine, mais de fort bon cœur et comme un honnête homme. Nous fîmes notre petit déjeuner. Le lendemain, il lut avec plaisir M. Le Tourneux ; il a un sérieux et une solidité qui plaît fort. (Mme de Sévigné, *Correspondance*, t. 3, 1688, p. 445.)

Mademoiselle Volland, je vous souhaite beaucoup de plaisir, des petits déjeuners bien gais le matin, des lectures douces, des promenades agréables avant et après le dîner, des causeries tête à tête et bien tendres, à la chute du jour ou au clair de lune, sur la terrasse. (D. Diderot, *Lettres à Sophie Volland*, t. 1, 1762, p. 11.)

Premières attestations du syntagme lexicalisé (sélection d'attestations antérieures à 1900 tirées de Frantext) :

Après avoir fait un petit déjeuner sur le sommet du pic, et bu un peu de vin, mêlé de neige fondue, nous avons commencé à descendre à 10 heures sans beaucoup de peine. (Maine de Biran, *Journal*, t. 1, 1816, p. 203.)

D'après cela, l'empereur se proposait ce matin de monter à cheval à sept heures ; il avait fait préparer un petit déjeuner et comptait aller, dans la direction de Sandy-Bay, chercher une source d'eau et profiter de quelques belles végétations dont on est privé à Longwood, pour y passer la matinée et y travailler quelques heures. (E. de Las Cases, *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, 1823, p. 296.)

J'ai bien pensé que vous vouliez fêter Monsieur Lucien. Soyez tranquille, vous aurez un joli petit déjeuner et un bon dîner aussi. (H. de Balzac, *Les Illusions perdues*, 1843, p. 650.)

Le jour qu'il est arrivé, Panofka et Maurice me sont arrivés à l'improviste. Je les ai menés le lendemain faire un petit déjeuner, chez l'ami Jay, dont ils ont été assez satisfaits. Le soir Panofka nous a joué du violon. (G. Flaubert, *Correspondance*, 1845, p. 188.)

Si vous vouliez m'aider à me venger, reprit l'ancien négociant, je placerais dix mille francs en viager sur votre tête. Dites-moi, belle cousine, dites-moi quelle est la remplaçante de Josépha, et vous aurez de quoi payer votre loyer, votre petit déjeuner le matin, ce bon café que vous aimez tant, vous pourrez vous donner du moka pur... hein? (H. de Balzac, *La Cousine Bette*, 1846, p. 112.)

Deux vrais enragés buveurs. À dix heures et demie, Crevel grimpa quatre à quatre l'escalier de Mme Marneffe. Il trouva l'infâme créature, l'adorable enchantresse, dans le déshabillé le plus coquet du monde, mangeant un joli petit déjeuner fin en compagnie du baron Henri Montès De Montejanos et de Lisbeth. (H. de Balzac, *La Cousine Bette*, 1846, p. 191.)

Mais, au bout d'un moment, la gaieté du dehors, le ciel si bleu, le grand soleil qui ruisselait dans la chambre, un bon petit déjeuner qu'il se fit servir au lit, sa fenêtre grande ouverte sur la mer, le tout arrosé d'un excellent flacon de vin de Crescia, lui rendit bien vite son ancien héroïsme. (A. Daudet, *Les Aventures de Tartarin de Tarascon*, 1872, p. 65.)

Derrière les persiennes flexibles, à bandes rouges, elle lisait les bons petits déjeuners, les soupers fins, les noces à tout casser. (É. Zola, *Le Ventre de Paris*, 1873, p. 819-820.)

Puis le volume sur la souveraineté pontificale commencé et continué à travers les visites pastorales, les brochures et le procès, en six mois, fut un terrible travail. Je me levais à quatre heures et disais ma messe à quatre heures et demie. Puis, à six heures, à l'ouvrage jusqu'à dix heures. À dix heures, petit déjeuner, puis oraison dans la grande salle. (Mgr Dupanloup, *Journal intime*, 1876, p. 120-121.)

Allons, monsieur le saule pleureur, allongez les jambes, voici deux couvertures, un oreiller pour votre tête et je tire les rideaux. Quand vous vous réveillerez, votre servante vous aura fait un bon feu, un bon petit déjeuner et votre ange gardien aura chassé votre gros chagrin. (L. Bloy, *Le Désespéré*, 1886, p. 172-173.)

[...] un jour, il m'a invité à déjeuner et se mettant à table, il m'a dit : "des côtelettes... avec un bon morceau de Brie, n'est-ce pas ? Un petit déjeuner qui ne charge pas l'estomac, le matin !" puis il m'a joué aux dominos le café, qu'il m'a gagné, tout en m'engageant à me fournir de cravates et de chemises chez lui et m'assurant que ça ne me coûterait pas plus de 300 francs par an. (E. et J. Goncourt, *Journal*, t. 3, 1890, p. 405.)

Variante : *petit déjeuner du matin*.

La journée, nous la passions dans la lingerie, une lingerie magnifique, avec un tapis de feutre rouge, et garnie du haut en bas de grandes armoires d'acajou, à serrures dorées. Et l'on riait, et l'on s'amusait à dire des bêtises, à faire la lecture, à singer les réceptions de madame, tout cela sous la surveillance de la gouvernante anglaise, qui nous préparait du thé, du bon thé que madame achetait en Angleterre, pour ses petits déjeuners du matin... (O. Mirbeau, *Journal d'une femme de chambre*, 1900, p. 76-77.)

À la vérité, Marie Coquelière, en qualité d'ancienne nourrice, y jouissait d'un droit de passage. C'était elle qui portait le petit déjeuner du matin et servait les autres repas. (R. Boylesve, *La Leçon d'amour dans un parc*, 1902, p. 207.)

Songe au petit déjeuner du matin servi sans promesse d'enfer, au thé de cinq heures sans péché mortel, avec le beau citron et la pince à sucre innocente et étincelante. (J. Giraudoux, *Judith*, 1931, p. 157.)

Il possédait deux volcans en activité. Et c'était bien commode pour faire chauffer le petit déjeuner du matin. Il possédait aussi un volcan éteint. (A. de Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*, 1943, p. 436.)

Variante : *déjeuner du matin*.

Nous avons dîné à 4 heures à table d'hôte. Je me sentais mal disposé par suite du déjeuner du matin ; en sortant de table, nous avons monté à cheval et voyagé par un beau temps et gaiement jusqu'à Pierrefite; de Pierrefite à Saint-Sauveur j'ai éprouvé de la tristesse. (Maine de Biran, *Journal*, t. 1, 1816, p. 183.)

Ce contraste entre mon dénuement et leur richesse engendra mille souffrances. Les célèbres rillettes et rillons de Tours formaient l'élément principal du repas que nous faisons au milieu de la journée, entre le déjeuner du matin et le dîner de la maison dont l'heure coïncidait avec notre rentrée. (H. de Balzac, *Le Lys dans la vallée*, 1836, p. 8.)

L'habitude des muletiers est de partir à huit heures, après le déjeuner du matin, et d'aller ainsi jusqu'au moment de la couchée, à quatre heures du soir. (J. Verne, *Les Enfants du Capitaine Grant*, 1868, p. 92-93.)

Le "purser", l'homme de confiance de la compagnie, l'égal du capitaine à bord, faisait somptueusement les choses. Au déjeuner du matin, au lunch de deux heures, au dîner de cinq heures et demie, au souper de huit heures, les tables pliaient sous les plats de viande fraîche et les entremets fournis par la boucherie et les offices du paquebot. (J. Verne, *Le Tour du monde en 80 jours*, 1873, p. 36.)

Mon père aussi dans ses lettres parlait de ces déjeuners du matin, mais en homme qui souffrait de découvrir dans nos causeries que ma mère s'occupait trop peu de moi à son gré, que je ne remplissais pas assez sa vie de femme rêveuse et volontiers frivole. (P. Bourget, *André Cornelis*, 1887, p. 130.)

[...] on n'aurait jamais deviné, à le voir si galamment penché sur les épaules de Madame Bombard, [...] que Monsieur Augustin Paillon, le médecin gynécologue et sans maladies, n'avait dîné tout à l'heure que du souvenir de son déjeuner du matin [...]. (F. de Miomandre, *Écrit sur de l'eau*, 1908, p. 50-51.)

La bonne aventure! Et, vlan! Un coup de bec pour le déjeuner du matin. Mais comme une réplique instantanée, aussitôt qu'elle eut touché ce bout de lard, traîtreusement enfilé dans une invisible tige de fer, deux gifles formidables, la souffletant de chaque côté du cou, l'étourdirent subitement en la retenant prisonnière. (L. Pergaud, *De Goupil à Margot*, 1910, p. 192-193.)

[...] il faut m'obéir, mon enfant. Avez-vous pris le déjeuner du matin? Si vous ne prenez pas le déjeuner du matin, je croirai que vous êtes fâché. (G. Leroux, *Rouletabille chez le tsar*, 1912, p. 37.)

Alors seulement je me souvins du petit domestique qui, durant mon premier séjour, m'apportait chez Mammo le déjeuner du matin, me cirait mes chaussures, et m'avait guidé autrefois à la maison du khalife. (J. et J. Tharaud, *La fête arabe*, 1912, p. 135-136.)

Une fois le déjeuner du matin pris, tous récitèrent ensemble un chapelet à l'heure de la messe, et après cela le long loisir merveilleux du dimanche s'étendit devant eux. (L. Hémon, *Maria Chapdelaine*, 1916, p. 89.)⁸

Mme Sophroniska s'est approchée de moi, comme j'achevais seul mon déjeuner du matin et que précisément je cherchais le moyen de l'aborder. (A. Gide, *Les Faux-Monnayeurs*, 1925, p. 1072.)

[...] le père voulait toujours que je lui lise les nouvelles pendant son déjeuner du matin. (R. Martin du Gard, *Confidence africaine*, 1931, p. 1120.)

Il descendit encore plus bas et atteignit les salles à manger. Les tables étaient déjà garnies pour le déjeuner du matin, et, dans les offices voisins, des piles d'assiettes s'étaient effondrées et brisées sur le parquet. (E. Peisson, *Parti de Liverpool*, 1932, p. 238.)

Il venait sans doute de prendre le déjeuner du matin et, de minute en minute, une grande secousse du diaphragme l'ébranlait tout entier, tandis que se propageait dans l'air une aigre allusion à l'arôme du café. (G. Duhamel, *Le Combat contre les ombres*, 1939, p. 168.)

Une brise m'avait apporté une odeur de fumée que je connaissais bien. Il était dix heures, et Marthe venait d'allumer du feu à Théotime pour mon déjeuner du matin. (H. Bosco, *Le Mas Théotime*, 1945, p. 297.)

Deux amis vinrent partager mon déjeuner du matin. L'un, Belge, ouvrier mineur du Borinage, chargé d'enquête dans nos départements du nord, s'apprêtait à partir le soir même et souhaitait me consulter sur quelques points. (A. Gide, *Feuillets d'automne*, 1949, p. 1102.)

Sur la plaza Bolivar, la marchande de churros m'entretient du temps qu'il fait pendant qu'elle me prépare ses friandises. C'est un cordon de pâte que l'on fait sortir d'un piston de métal et tomber en une longue spirale dans de l'huile bouillante. On attend qu'il se dore, en le remuant avec une tige de bois. Puis on le sort de la friture, on le saupoudre de sucre et on le coupe en bâtonnets qu'on enveloppe dans du papier blanc. C'est mon déjeuner du matin, à l'heure où les servantes d'hôtel ne sont pas encore éveillées. A. T'Serstevens, *L'Itinéraire espagnol*, 1963, p. 107.

Variante : *premier déjeuner*.⁹

⁸ Le roman de Louis Hémon appartient à l'histoire de la littérature québécoise mais son auteur est français, raison pour laquelle nous avons rangé cet exemple parmi les citations d'auteurs français.

⁹ Nous n'avons pas retenu les exemples où *premier déjeuner* désigne le premier d'une série répartie sur plusieurs jours, et non le premier par opposition à un deuxième pris la même journée (cf. par ex. «Ce fut le premier déjeuner ou, de nouveau, des rires sonnèrent dans la salle à manger.» É. Zola, *La Joie de vivre*, 1884, p. 993).

La besogne de cette journée sera longue et rude, fortifions-nous par un premier déjeuner; le second viendra à dix heures pendant la grand'messe. (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, 1830, p. 190.)

La journée de Londres était ainsi distribuée : à six heures du matin, on courait à une partie fine, consistant dans un premier déjeuner à la campagne ; on revenait déjeuner à Londres ; on changeait de toilette pour la promenade de Bond-Street ou de Hyde-Park ; on se rhabillait pour l'opéra [...]. (F. de Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-tombe*, 1848, t. 3, p. 104.)

C'était l'heure du premier déjeuner. Des bols de café au lait encombraient un guéridon auprès du feu. Des savates traînaient sur le tapis, des vêtements sur les fauteuils. (G. Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, 1869, p. 220.)

Ce fut à six heures du matin que les colons, après un premier déjeuner, se remirent en route, avec l'intention de gagner par le plus court la côte occidentale de l'île. (J. Verne, *L'Île mystérieuse*, 1874, p. 238.)

Le lendemain, au premier déjeuner, comme tous s'attablaient devant les bols de café au lait, ils s'étonnèrent de ne pas voir descendre Louise. (É. Zola, *La Joie de vivre*, 1884, p. 1077.)

À déjeuner, le lendemain, la phrase de Raffaelli lui revenant, il se mettait à dire : "tiens, si je ne buvais pas ?" à quoi Mme Zola répondait que ça n'avait pas le sens commun et que, du reste, elle était bien sûre qu'il ne pourrait pas le faire. Là-dessus, contradiction et picotage entre le mari et la femme, et Zola ne buvait pas à ce premier déjeuner et continuait le régime pendant trois mois. (E. et J. Goncourt, *Journal*, 1890 [nov. 1888], p. 851.)

[...] à partir de ce jour, il avait pris l'habitude, après son premier déjeuner, de lire avec soin, dans son journal, la cote de la bourse, pour suivre les cours. (É. Zola, *L'Argent*, 1891, p. 197.)

C'était d'habitude à huit heures qu'elle descendait faire le premier déjeuner, en commun avec le docteur, dans la salle à manger. (É. Zola, *Le Docteur Pascal*, 1893, p. 31.)

Ils ne se souvenaient pas d'avoir fait un gala pareil. Leur premier déjeuner lui-même, avec tout un luxe de côtelettes, de pain et de vin, n'avait pas eu cette ivresse, ce bonheur de vivre, ou la joie d'être ensemble suffisait, changeait la faïence en vaisselle d'or, la nourriture misérable en une céleste cuisine, comme les dieux n'en goûtent point. (É. Zola, *Le Docteur Pascal*, 1893, p. 241.)

Comme elle achevait de s'habiller, la bonne vint l'avertir que son premier déjeuner l'attendait. Ayant, par ignorance, laissé passer l'heure, elle eut la satisfaction d'être seule à table et de méditer à son aise en savourant ce "juste, subtil et puissant" café des parisiennes [...]. (L. Bloy, *La Femme pauvre*, 1897, p. 106.)

Vous alliez me faire oublier de demander à Monsieur Lacase ce qu'il prend à son premier déjeuner. (A. Gide, *Isabelle*, 1911, p. 607.)

[...] quand arrivait l'heure de la messe, et l'heure du premier déjeuner, ma grand'mère eût-elle été agonisante, Françoise se fût éclipsée à temps pour ne pas être en retard. (M. Proust, *Du côté de Guermantes*, 1921, p. 321.)

Elle dit : – Trois œufs, après ton premier déjeuner, tu es un fameux gourmand. Elle ne dit pas "gourmand", elle prononça un autre mot, mais par politesse, il interpréta gourmand. (A. Baillon, *Délires*, 1927, p. 52-53.)

[...] un tableau moyen, une esquisse du même auteur, fruit d'une heureuse séance entre le premier déjeuner et midi, était estimé 80, 100000 francs, ou davantage, durant la période follement prospère du commerce de luxe. (*Arts et litt. société contemp.*, 1936, p. 7206.)

Sénac enfin sur pied, le premier déjeuner pris, nous nous jetions au travail. (G. Duhamel, *Le Désert de Bièvres*, 1937, p. 101-102.)

Alors venait le premier déjeuner, et Richard parcourait les journaux d'un oeil agile. Les vapeurs du sommeil se trouvaient tout à fait dissipées: Richard jugeait les hommes et les événements avec une allègre rigueur. (G. Duhamel, *Cécile parmi nous*, 1938, p. 124-125.)

Variante : *premier déjeuner du matin*.

Encore un peu endormis, humant à pleine poitrine le grand air froid, ils montaient en achevant de mettre leurs longues bottes, et ils fermaient les yeux, éblouis d'abord par tous ces reflets de lumière pâle. Alors Yann et Sylvestre firent rapidement leur premier déjeuner du matin avec des biscuits ; après les avoir cassés à coups de maillet, ils se mirent à les croquer d'une manière très bruyante, en riant de les trouver si durs. (P. Loti, *Pêcheur d'Islande*, 1886, p. 16.)

La jeunesse, dans une noce, ne se couche pas. Munie de seaux, elle s'en va de ferme en ferme quêter le "lait de la mariée" [...], dont on fera le "lait boullu" [...], premier déjeuner du matin à huit heures. Les noces campagnardes durent huit jours. (Menon-Lecotte, *Au Village de France*, 1954, t. 2, p. 43.)

Graphie. Bien que Lar 1984, GR 1987, DHLF 1992 et NPR 1993 donnent *petit-déjeuner* comme unique lemme, la base FRANTEXT ne fournit pas un seul exemple du mot avec trait d'union.

B. SUISSE.

Elle avait une idée... mettre le pot de dahlia sur le milieu de la table pour égayer le petit déjeuner... (A. Rivaz, *Nuages dans la main*, 1940, p. 57.)

Après le petit déjeuner, les deux sœurs desservaient promptement la table et lorsque je revenais de ma chambre où j'étais allé prendre mes livres, toutes traces du repas avaient disparu. (G. Borgeaud, *Le Préau*, 1952, p. 90.)

La cuisine, la salle de bain, mon appartement à moi, la grande salle à manger où l'on prend tous les repas sauf le petit déjeuner qu'on fait à la cuisine [...]. (J. Chessex, *La tête ouverte*, 1962, p. 18.)

On frappe à la porte pour lui apporter le petit déjeuner, compris dans le prix de la chambre. (C. Bille, *Juliette éternelle*, 1971, p. 218.)

Avec trait d'union :

Vous autres, hommes, tant que vous n'avez pas eu votre petit-déjeuner, vous n'êtes pas sociables. (Y. Velan, *Soft Goulag*, 1977, p. 181.)

C. QUÉBEC.

Un matin, après le petit déjeuner, l'athlète lui dit : [...] (Fr. Loranger, *Mathieu*, 1949, p. 257.)

Il se rend à pied à son établissement tous les matins après un petit déjeuner qui fait frémir son médecin, homme d'une frugalité excessive. (A. Langevin, *Poussière sur la ville*, 1953, p. 44.)

Une fois expédié mon petit déjeuner (bromo-seltzer, sel *Safe-All*, jus de tomate et deux bananes que je prends dans ma chambre), je n'ai plus rien à faire. (G. Bessette, *Le Libraire*, 1960, p. 61.)

Nous nous sommes attablés à la terrasse de l'hôtel d'Angleterre pour prendre un petit déjeuner et garder le silence à la hauteur du miroir liquide qu'une haleine brumeuse voilait encore. (H. Aquin, *Prochain épisode*, 1965, p. 32.)

Avec trait d'union :

[...] Edouard avait réussi à créer un petit-déjeuner qui non seulement goûtait quelque chose mais qui en plus avait l'air de quelque chose [...]. (M. Tremblay, *La grosse femme d'à côté est enceinte*, 1978, p. 47.)

Historique. Première attestation lexicalisée de *petit déjeuner* : 1816 (v. ci-dessus)¹⁰. Vers la fin du XVIII^e siècle, l'heure du second repas de la journée commença à connaître, à Paris, un déplacement de plus en plus accentué vers la fin de l'après-midi et le début de la soirée ; par ricochet, le premier repas de la journée s'est dédoublé, donnant lieu à un repas très léger pris au lever, et à un autre beaucoup plus substantiel pris en fin de matinée, ce qui entraîna l'apparition de nouvelles lexies complexes : cf. d'une part *petit déjeuner* (FRANTEXT en fournit un total de 286 att., dont seulement dix-neuf sont antérieures à la Première Guerre Mondiale), *déjeuner du matin* (att. de 1816 à 1963 ; une vingtaine d'att. ; Lar 1870), *premier déjeuner* (att. de 1830 à 1938 ; une vingtaine d'att.), *premier déjeuner du matin* (deux att.), *petit déjeuner du matin* (quatre att., de 1900 à 1945) ; cf. d'autre part, pour le second repas, *déjeuner dînatoire* (1786, BesançonCampagne ; Féraud 1787 ; 1810, Molard, TLF ; Lar 1870, 1900), *déjeuner à la fourchette* (1803, v. Höfler ZrP 84, 306 ; 1819, v. Grafström RLiR 55, 140 ; 1825, Brillat-Savarin ; 1853, Stendhal ; Littré 1863 ; Lar 1870, 1900), *second déjeuner* (att. de 1813 à 1923 ; B. Constant, *Journaux intimes*, 1816, p. 382 ; Lar 1870 ; treize att. dans FRANTEXT), *grand déjeuner* (att. de 1821 à 1964 ; J. Michelet, *Journal*, 1821, p. 129 ; Lar 1922 ; une vingtaine d'att. dans FRANTEXT), *déjeuner de midi* (att. de 1834 à 1989 ; Balzac, *Eugénie Grandet*, p. 98 ; quatorze att. dans FRANTEXT) ; *déjeuner-dîner* (Littré 1863 ; Lar 1900, 1929 ; GLLF 1972). Au XIX^e siècle, le micro-système sémantique des noms de repas est en pleine réorganisation et *petit déjeuner* (qui s'imposera au XX^e siècle comme le seul terme courant et non marqué dans l'usage parisien et le français des dictionnaires – usage plus ou moins suivi dans le reste de la France et de la francophonie) cohabite alors avec toute une pléiade d'équivalents, qui finiront par lui céder la place. La lexie *petit-déjeuner* a toutefois longuement tardé à acquérir un statut de lemme autonome dans la lexicographie (v. bibliographie), et on l'écrit encore le plus souvent sans trait d'union. Quant au second repas de la journée, la fortune du composé *petit déjeuner* a eu pour effet de désambigüiser le simple *déjeuner*, rendant caduques les

¹⁰ GLLF et TLF ne donnent pas de première attestation pour ce syntagme ; GR 1985 le date de Lar 1922. Le DHLF (suivi par NPR 1993) le date de Lar 1866, ce qui est erroné, et découle probablement d'une lecture trop rapide de GR 1985. Quant à Höfler (ZrP 84, 308, note 23), son attestation de 1810 pour *petit déjeuner* n'est pas seulement, comme il le suppose, un syntagme de discours non figé ; il s'agit en outre d'un autre sens de *déjeuner* ("service pour le petit déjeuner"), le mot apparaissant dans une énumération de pièces de vaisselle. Pour de premières attestations non figées, à une époque où le syntagme ne s'opposait pas encore à la désignation d'un second déjeuner, v. ci-dessus.

dénominations complexes telles *second déjeuner*, *grand déjeuner* ou *déjeuner de midi*, aujourd'hui abandonnées. En Suisse et au Québec, l'heure des repas n'ayant pas subi de déplacement graduel comme ce fut le cas à Paris au siècle dernier, le premier repas de la journée ne s'est pas vu dédoublé ; les lexies complexes du type *premier* ou *second déjeuner* ne s'y rencontrent donc guère (sauf quelques cas isolés interprétables comme emprunts à la variété parisienne), et seul *petit déjeuner* s'y emploie avec une certaine fréquence, comme synonyme soutenu de *déjeuner*, dans des contextes formels, littéraires ou professionnels (langue de la restauration et de l'hôtellerie).

Bibliographie. « premier repas du matin, au lever : *le petit déjeuner* » Lar 1922 s.v. *déjeuner* ; « *petit déjeuner*, repas du matin » Rob 1954 s.v. *déjeuner* ; « on dit aussi *petit déjeuner* » Lar 1960 s.v. *déjeuner* ; « *petit déjeuner* [comme sous-lemme s.v. *déjeuner*] » PR 1967, 1985 ; « aujourd'hui, on dit plutôt *petit déjeuner* » GLLF 1972 s.v. *déjeuner* ; « en partic., usuel, *petit déjeuner* » TLF s.v. *déjeuner* ; « *petit-déjeune* [comme lemme] » Lar 1984 ; « *petit-déjeuner* [comme lemme] » GR 1987 ; « *petit-déjeuner* [comme sous-lemme s.v. *déjeuner*] » DHLF 1992 ; « *petit-déjeuner* [comme lemme] » NPR 1993.

5. Conclusion.

Nous espérons avoir démontré que l'étude de certaines lexies complexes, souvent négligée par la lexicographie générale, peut largement bénéficier de l'exploitation des bases de données textuelles. La répartition dans l'espace et dans le temps, les variantes graphiques ainsi que les valeurs et connotations de ces lexies peuvent ainsi être décrites avec précision. Il serait souhaitable que des bases de données textuelles comparables à celles utilisées dans la rédaction de cet article soient élaborées dans tous les pays francophones, et généreusement mises à la disposition de tous les chercheurs. Le niveau moyen de nos études ne pourrait que s'en trouver rehaussé.

Résumé.

L'exploitation des bases de données textuelles permet aux lexicographes du français de jeter un éclairage nouveau sur certains aspects du lexique; nous pensons en particulier à la description lexicologique des lexies complexes, souvent négligées dans les grands dictionnaires de langue. Le recours aux bases Frantext (INaLF), Suistext (Centre de dialectologie et d'étude du français régional de l'Université de Neuchâtel) et Québétext (Trésor de la langue française au Québec, Université Laval) permet de mieux décrire leur fonctionnement dans l'espace et dans le temps. Notre étude se divise en trois parties: le couple *grand-papa / grand-maman*, vieilli en France mais encore courant au Québec et en Suisse; la lexie *costume de bain*, elle aussi archaïque en français central mais bien maintenue en périphérie; enfin, le composé *petit-déjeuner* et toute sa cohorte d'équivalents, apparus en France au début du siècle dernier par opposition à *grand* ou *second déjeuner*. Les matériaux recueillis sur ces lexies complexes sont présentés sous forme d'article de dictionnaire, afin de faciliter leur éventuelle exploitation par la lexicographie.